



# Les Nouvelles du Climat

## Novembre 2020



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .

## Table des matières

<b>Nouvelles du Centre 4C Maroc</b> .....	3
<b>Communiqué de presse</b> .....	3
<b>Autres nouvelles</b> .....	4
<b>Au niveau international</b> .....	5
<b>Réactions des gouvernements locaux et régionaux au rapport de l'ONU75</b> .....	5
<b>Compte-rendu du Sommet des Nations Unies sur la biodiversité</b> .....	5
<b>Le changement climatique, moteur du doublement des catastrophes naturelles au cours des 20 dernières années</b> .....	6
<b>Publication du rapport 2019 sur l'état du climat en Afrique par l'Organisation météorologique mondiale</b> .....	7
<b>Publication du rapport « Changement climatique et environnemental dans le bassin méditerranéen : situation actuelle et risques pour le futur »</b> .....	8
<b>Le chef de l'ONU et le Premier ministre britannique annoncent l'organisation d'un sommet sur le climat en décembre 2020</b> .....	9
<b>Selon Oxfam, le financement de la lutte contre les changements climatiques plonge les pays pauvres dans l'endettement</b> .....	9
<b>Mettre fin à la faim dans le monde d'ici 2030 coûterait 330 milliards de dollars</b> .....	10
<b>Publication du rapport 2020 de l'AEI sur les Perspectives énergétiques mondiales</b> .....	10
<b>Publication d'un guide pour l'intégration de la nature dans les Contributions Déterminées au niveau National</b> .....	11
<b>Leçons tirées de 50 ans de politiques de développement durable aux Nations unies : le principe de précaution</b> .....	12
<b>Au niveau national</b> .....	13
<b>Financements climat au Maroc : un gap annuel de 60 MMDH à combler</b> .....	13
<b>Souss-Massa : réunion urgente sur la problématique du stress hydrique</b> .....	13
<b>Beni Mellal-Khénifra : le manque d'eau inquiète</b> .....	14
<b>Hausse des prix des légumes à cause du retard des pluies</b> .....	14
<b>Objectifs du développement durable : une vidéo retrace les avancées du Maroc</b> .....	14
<b>Société d'Investissements Énergétiques : un projet d'efficacité énergétique pour les mosquées au Maroc</b> .....	15
<b>L'AMEE passe officiellement sous le giron du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique</b> .....	15
<b>L'ANRE tient son premier Conseil et approuve sa stratégie 2021-2025</b> .....	15
<b>Séance de travail royale dédiée à la stratégie des énergies renouvelables</b> .....	16
<b>Barid Al-Maghrib commande 225 voitures électriques Citroën Ami</b> .....	16
<b>Élection de Casablanca Finance City Authority comme co-président du FC4S</b> .....	16



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .

## Nouvelles du Centre 4C Maroc

### Communiqué de presse

#### **L'opérationnalisation du partenariat entre le Maroc et la Commission Climat de la Région du Sahel**

En marge de la COP22, en novembre 2016, Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, avait convoqué, à son Initiative, le 1<sup>er</sup> Sommet Africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale. Dans la Déclaration adoptée par le Sommet, dite « Déclaration de Marrakech », les Chefs d'État et de Gouvernement du Continent Africain ont réaffirmé leur volonté « de prendre en main le destin du continent, en parlant d'une seule voix et d'unir leurs forces dans la lutte contre le dérèglement climatique pour renforcer la résilience continentale ».

Lors de ce Sommet, il a été décidé de créer trois commissions, à savoir la Commission Climat de la région du Sahel, CCRS (présidée par la République du Niger), la Commission Climat du Bassin du Congo, CCBC (présidée par la République du Congo) et la Commission Climat des Petits États Insulaires (présidée par la République des Seychelles).

Les pays membres de la Commission Climat du Sahel (CCRS) sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Conakry, Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan, le Tchad et le Maroc en tant que partenaire fondateur des trois commissions climat africaines. La Commission est présidée par le Niger.

Depuis la COP22, cette Commission a mis en place des organes de gouvernance, et a préparé le Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS), et le Programme Régional Prioritaire (PRP), adossés à une stratégie de mobilisation des ressources et d'un plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre de ce Plan.

La structure programmatique du Plan d'Investissement Climat du Sahel a été déclinée en six axes prioritaires comportant la restauration et la réhabilitation des terres dégradées ; la gestion intégrée des ressources en eau ; la gestion durable des systèmes agricoles et pastoraux ; l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie propre ; le développement de la communication et du plaidoyer ; et le renforcement des capacités.

Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, avait adressé un message aux Chefs d'État et de Gouvernement réunis lors de la 1<sup>ère</sup> Conférence de la CCRS, tenue à Niamey, en février 2019, qui stipulait que « le Royaume du Maroc va prendre en charge les études de faisabilité en prélude à la mise en œuvre du Plan d'Investissement Climat » et que « la Commission pourra compter sur l'appui du Centre de Compétences Changement Climatique « 4C Maroc » notamment en matière de renforcement des capacités de ses membres ».

Pour la concrétisation de ces Hautes Orientations Royales, le Centre de Compétences en Changements Climatiques « 4C Maroc » a été positionné en tant que partenaire technique de la Commission. Ce Centre a apporté son soutien technique à la Commission durant tout le processus de préparation du Plan Climat du Sahel.

Pour le lancement de « l'Étude de Préfiguration du Mécanisme Financier du Sahel », dans les meilleurs délais, le Centre 4C Maroc et la Commission Climat du Sahel ont finalisé les termes de référence, et un budget a été dédié à cette étude par le Maroc.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

Afin de formaliser le partenariat entre le Maroc et la Commission Climat du Sahel, un Mémorandum d'Entente (MoU) entre les deux parties a été signé lors d'une cérémonie virtuelle qui a été organisée le 28 octobre 2020, entre Monsieur Ouhoumoudou Mahamadou, Ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, et Monsieur Aziz Rabbah, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, et Président du Conseil d'Administration du Centre « 4C Maroc ».

L'objectif de ce Mémorandum est de (i) Définir des mécanismes de cohérence et de synergie pour la conduite de l'étude de préfiguration du mécanisme financier pour le climat de la CCRS ;(ii) Mobiliser des ressources relatives à la réalisation de cette étude ; (iii) Définir des mécanismes cohérents et pertinents d'échanges d'expériences et de renforcement des capacités.

### Autres nouvelles

- Dans le cadre du partenariat entre le Centre 4C Maroc et le consortium québécois Ouranos, le cycle de webinaires autour des enjeux et des défis associés à l'adaptation aux changements climatiques a continué ce mois-ci avec la tenue deux webinaires. Le webinaire #5, organisé le 21 octobre, a porté sur « *la santé publique et les changements climatiques dans un contexte de pandémie* ». Le webinaire #6, organisé le 10 novembre, a porté sur « *les simulations et analyses climatiques* ». Si vous souhaitez participer aux prochains ateliers, prière d'entrer en contact avec les organisateurs à l'adresse suivante : [kawthar.monkachi@gmail.com](mailto:kawthar.monkachi@gmail.com).
- La formation sur les changements climatiques au profit d'une centaine de jeunes marocains, doctorants et étudiants master, organisé par le Centre 4C avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, continue d'être organisé deux fois par semaine.
- Le Centre 4C, avec l'appui du Programme des nations unies pour le développement, a lancé en octobre une formation en changement climatique au profit des cadres de l'administration et des institutions publiques. Elle continue d'avoir lieu deux fois par semaine.
- Le Centre 4C a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'une Banque de Développement chargée de l'ouverture et de la gestion d'une ligne de financement « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Prière de cliquer sur [ce lien](#) pour plus d'informations.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Au niveau international

### Réactions des gouvernements locaux et régionaux au rapport de l'ONU75

Un événement virtuel a été organisé dans le cadre du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations unies (ONU75) qui a permis de débattre, entre autres, des conclusions de deux rapports publiés récemment : "L'avenir que nous voulons, l'ONU dont nous avons besoin – Mise à jour des travaux du Bureau sur la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ONU" et le "Rapport sur la vision d'avenir ONU75 : le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la future gouvernance mondiale du système international". Ce dernier rapport a été rédigé par le groupe de travail mondial des collectivités locales et régionales (GTF) au nom du groupe, dans le cadre de la consultation mondiale organisée par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, à l'occasion de l'ONU75.

L'événement a permis d'examiner les meilleurs moyens de faire avancer les conclusions des rapports aux niveaux local, régional et mondial. Il a également réuni des gouvernements locaux et régionaux (GLR) et des représentants de haut niveau des Nations unies pour discuter des priorités pour "mieux se reconstruire" après la pandémie de la COVID-19. Les GLR sont en effet en première ligne dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19, de la reconstruction, de l'action climatique et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. « Ils devraient donc avoir un siège officiel à la table des Nations unies », ont souligné les participants lors de l'événement. À cet égard, les propositions comprenaient l'octroi à CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) d'un statut d'observateur aux Nations unies et la création d'une Assemblée générale des collectivités locales des Nations unies.

Plus spécifiquement, les sessions de l'événement ont abordé les thématiques suivantes :

- les priorités immédiates pour la reprise après la pandémie et la nécessité d'un meilleur accès aux services de base (soins de santé, eau potable, assainissement et éducation), une plus grande solidarité internationale, la lutte contre les inégalités et la reconstruction d'une économie plus inclusive ;
- les priorités à long terme, telles que la crise climatique, l'égalité des sexes, la décentralisation, la reprise économique verte post-COVID 19 et la réduction de la corruption ;
- la coopération internationale et l'ONU, et des propositions pour un multilatéralisme renouvelé.

[Pour plus d'informations](#)

### Compte-rendu du Sommet des Nations Unies sur la biodiversité

« L'humanité s'acharne dans une guerre contre la nature », a assené le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres aux États membres pendant le segment d'ouverture du Sommet des Nations Unies sur la biodiversité, « et l'une des conséquences en est l'apparition de maladies mortelles telles que le SIDA, le virus Ébola et la COVID-19 ». « La dégradation de la nature n'est pas simplement une question environnementale », a-t-il remarqué. « Elle a des effets sur l'économie, la justice sociale et les droits humains, et peut générer des tensions et des conflits géopolitiques ».

Lors de ce Sommet, qui s'est tenu dans un Siège des Nations Unies soumis à la distanciation sociale, avec des Chefs d'État et de gouvernement et des ministres en connexion virtuelle, Guterres et d'autres intervenants ont exprimé leur inquiétude du fait qu'aucun des Objectifs d'Aichi en matière de biodiversité ne sera atteint à la date limite de 2020. Ils ont signalé que 13 millions d'hectares de forêt sont perdus chaque année, et qu'un million d'espèces fait face au risque d'extinction. Sur les 50



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

dernières années, les vertébrés ont connu un déclin de 68%. Si l'on poursuit sur cette voie, notre sécurité alimentaire, la disponibilité de la ressource en eau et les moyens de subsistance des populations vont être menacés, tout comme nos capacités à combattre les maladies et à affronter des événements extrêmes.

Le Sommet avait pour thème « l'urgence d'agir sur la biodiversité pour le développement durable », dans le but de souligner qu'il est urgent de prendre des mesures aux niveaux les plus élevés pour soutenir le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) post-2020, car celui-ci participe au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et contribue à la réalisation des conditions pour atteindre la Vision 2050 pour la biodiversité, « Vivre en harmonie avec la nature ».

Le Sommet s'est déroulé mercredi 30 septembre 2020 entre 10h et 18h18 (Heure de la côte Est, GMT-4). Les déclarations de ministres et de chefs d'État et de gouvernement se sont poursuivies dans un « événement de prolongation » après la réunion.

[Pour plus d'informations](#)

## Le changement climatique, moteur du doublement des catastrophes naturelles au cours des 20 dernières années

Au cours des vingt dernières années (2000-2019), 7.348 catastrophes naturelles ont été enregistrées dans le monde pour un coût évalué à près de 3.000 milliards de dollars, révèle le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNSDIR), dans un rapport publié à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe (13 octobre).

Le rapport, qui ne porte pas sur les risques épidémiologiques comme la COVID-19, montre que la progression des catastrophes naturelles est surtout liée à l'augmentation des catastrophes climatiques, qui sont passées de 3.656 (1980-1999) à 6.681 (2000-2019), une forte hausse par rapport aux vingt dernières années. L'illustration de ces phénomènes météorologiques extrêmes s'est notamment les inondations - qui ont doublé - et les tempêtes, qui ont été les catastrophes les plus fréquentes au cours des deux dernières décennies. Le rapport fait état aussi d'une augmentation importante dans d'autres catégories de phénomènes, dont les sécheresses, les incendies de forêt et les températures extrêmes. Il y a également eu un accroissement des événements géophysiques, notamment les tremblements de terre et les tsunamis, qui ont tué plus de personnes que tous les autres risques naturels examinés dans le rapport.

Les pays en développement représentent 23% du total des décès dus aux catastrophes, bien qu'ils comptent moins de 10% de la population mondiale. S'agissant de la répartition géographique, l'Asie - où se trouvent huit des dix premiers pays enregistrant le plus grand nombre de catastrophes - est la région la plus touchée, suivie par le continent américain et l'Afrique.

« La pandémie de la COVID-19 n'est que la dernière preuve en date que les dirigeants politiques et économiques ne sont pas encore à l'écoute du monde qui les entoure », a déclaré la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, Mami Mizutori. « Ils peuvent voir que même si la COVID-19 est terrible, l'urgence climatique sera peut-être encore pire », a-t-elle fait valoir. « La bonne gouvernance des risques de catastrophes dépend du leadership politique et de la réalisation des promesses faites lors de l'adoption de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes il y a cinq ans », a-t-elle fait remarquer.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Publication du rapport 2019 sur l'état du climat en Afrique par l'Organisation météorologique mondiale

Le rapport 2019 sur l'état du climat en Afrique, publication multi-institutionnelle coordonnée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), donne un aperçu des tendances climatiques actuelles et futures et des impacts associés sur l'économie et les secteurs sensibles comme l'agriculture. Il met en évidence les leçons à tirer pour l'action climatique en Afrique et identifie les moyens de remédier aux lacunes et aux problèmes critiques. Nous reprenons ici quelques éléments tirés du résumé exécutif du rapport :

- L'année 2019 a été l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées pour le continent.
- Les précipitations annuelles ont présenté de forts contrastes géographiques en 2019, avec des totaux remarquablement inférieurs aux moyennes à long terme en Afrique australe et à l'ouest des montagnes du Haut Atlas et des précipitations supérieures à la moyenne enregistrées dans d'autres régions, en particulier en Afrique centrale et orientale.
- Il existe une grande variabilité régionale dans les tendances du niveau de la mer autour de l'Afrique. L'augmentation du niveau de la mer a atteint 5 mm par an dans plusieurs zones océaniques entourant le continent et a dépassé 5 mm par an dans le sud-ouest de l'océan Indien, de Madagascar, de l'île Maurice et au-delà. Ceci est supérieur à l'élévation moyenne du niveau de la mer au niveau mondial, qui est estimée à 3 à 4 mm par an.
- L'Afrique a été sévèrement touchée par des événements climatiques et météorologiques extrêmes en 2019, notamment le cyclone tropical Idai, qui a été l'un des cyclones tropicaux les plus destructeurs jamais enregistrés dans l'hémisphère sud. Les cyclones tropicaux Idai et Kenneth ont eu de graves répercussions humanitaires, faisant des centaines de victimes et des centaines de milliers de personnes déplacées.
- Les régions les plus gravement touchées par la sécheresse en 2019 se trouvent en Afrique australe et sont en grande partie les mêmes que celles qui ont été touchées par une sécheresse prolongée en 2014-2016. En revanche, la Grande Corne de l'Afrique a connu un changement radical de conditions, passant de conditions très sèches en 2018 et pendant la majeure partie de 2019 à des inondations et des glissements de terrain associés à de fortes précipitations fin 2019. Les inondations ont également touché le Sahel et les régions avoisinantes de mai à octobre 2019.
- Outre les conflits, l'instabilité et les crises économiques, la variabilité et le changement climatiques sont parmi les principaux facteurs de la récente augmentation de la faim sur le continent. Dans les pays d'Afrique subsaharienne sujets à la sécheresse, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 45,6 % depuis 2012, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie et représente pour la majorité des africains le seul moyen de subsistance. L'Afrique est donc « un point chaud » en matière d'exposition et de vulnérabilité aux impacts de la variabilité et du changement climatiques. Les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour le scénario RCP 8.5 d'évolution des concentrations des gaz à effet de serre (le plus pessimiste), suggèrent que le réchauffement climatique aura des effets dévastateurs sur la production agricole et la sécurité alimentaire en Afrique.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Publication du rapport « Changement climatique et environnemental dans le bassin méditerranéen : situation actuelle et risques pour le futur »

Le MedECC (experts du changement climatique et environnemental en région méditerranéenne), réseau indépendant de scientifiques fondé en 2015, a publié son premier rapport d'évaluation sur la situation actuelle et les risques pour le futur en matière de changement climatique et environnemental dans le bassin méditerranéen. Nous reprenons ici les principales conclusions du rapport tirées directement du résumé exécutif :

- En raison des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, la rapidité du changement climatique dans le bassin méditerranéen, historique et projeté par les modèles climatiques, est supérieure aux tendances mondiales. Les températures moyennes annuelles sur terre et sur mer dans le bassin méditerranéen sont 1,5 °C supérieures à celles de l'époque préindustrielle et elles devraient augmenter d'ici à 2100 de 3,8 à 6,5 °C pour un scénario de forte concentration de gaz à effet de serre (RCP8.5) et de 0,5 à 2,0 °C pour un scénario compatible avec l'objectif à long terme de l'Accord de Paris dans le cadre de la CCNUCC pour maintenir la température mondiale bien en-dessous de +2 °C au-dessus du niveau préindustriel (RCP2.6).
- Le niveau moyen de la mer Méditerranée a augmenté de 6 cm au cours des 20 dernières années. Cette tendance va vraisemblablement s'accélérer (avec des différences régionales) à un taux mondial de 43 à 84 cm jusqu'en 2100, mais vraisemblablement de plus d'un mètre si la calotte glaciaire dans l'Antarctique se déstabilise davantage.
- La plupart des impacts du changement climatique sont exacerbés par d'autres problèmes environnementaux, comme le changement d'utilisation des sols, l'augmentation de l'urbanisation et du tourisme, l'intensification de l'agriculture, la surpêche, la dégradation des sols, la désertification et la pollution (de l'air, des sols, des rivières et des océans).
- La mer Méditerranée est fortement polluée par de multiples substances telles que le plastique, les contaminants émergents, les métaux lourds, les bactéries fécales et les virus, dont la quantité devrait augmenter à l'avenir.
- L'agriculture est la plus grande consommatrice d'eau dans la région Méditerranée. La demande d'irrigation devrait augmenter de 4 à 18 % d'ici à 2100. Le changement démographique, notamment la croissance des grands centres urbains, pourrait accroître cette demande de 22 à 74 %. Il y a un potentiel d'amélioration de l'efficacité de l'utilisation et de la réutilisation de l'eau. D'autres adaptations importantes consistent à changer de pratiques agricoles et à favoriser le régime méditerranéen traditionnel, la production locale et la réduction des déchets alimentaires.
- Le changement climatique, les événements extrêmes plus fréquents et intenses ainsi que l'augmentation de la salinisation des sols, de l'acidification des océans et de la dégradation des terres impactent fortement les activités de production terrestres et de produits de la mer. Le rendement des récoltes devrait baisser dans les décennies à venir dans la plupart des zones actuelles de production et pour la plupart des cultures agricoles. Cette situation sera potentiellement aggravée par les nuisibles et les pathogènes émergents.
- Les pratiques de pêche non-durables, les espèces non-indigènes, le réchauffement, l'acidification et la pollution de l'eau menacent la production alimentaire marine et peuvent affecter la répartition des espèces et engendrer, d'ici à 2050, une extinction locale de plus de 20 % des poissons et invertébrés marins exploités.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Le chef de l'ONU et le Premier ministre britannique annoncent l'organisation d'un sommet sur le climat en décembre 2020

La pandémie de la COVID-19 ayant perturbé cette année l'organisation de la réunion internationale annuelle des Nations unies sur le climat (COP26), le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et le Premier ministre du Royaume-Uni, Boris Johnson, ont annoncé qu'ils organiseraient conjointement un "événement phare international" le 12 décembre 2020, date du cinquième anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat.

L'événement est surnommé "le sprint vers Glasgow" par l'ONU. Il aura lieu alors que tous les indicateurs montrent que le monde est sur la mauvaise voie pour limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, et qu'une économie sans carbone peine à se réaliser. L'objectif de l'événement est de rallier l'élan et d'appeler à une action et une ambition beaucoup plus grande en matière de climat. Les gouvernements nationaux seront invités à présenter des plans climatiques plus ambitieux et de meilleure qualité, ainsi que des plans de relance post-COVID, de nouveaux engagements financiers et des mesures visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5C. Il réunira des dirigeants de tous les niveaux de gouvernement, ainsi que du secteur privé et de la société civile, pour présenter de nouvelles mesures.

[Pour plus d'informations](#)

## Selon Oxfam, le financement de la lutte contre les changements climatiques plonge les pays pauvres dans l'endettement

L'analyse des dernières données sur les financements climatiques par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) - le groupe représentant 36 des pays les plus développés du monde - a révélé que seulement 21% des financements climatiques mobilisés en 2018 visaient à aider les communautés à s'adapter aux changements climatiques. Ceci est légèrement meilleure qu'en 2017, lorsque 19% des financements climatiques destinés aux nations les plus pauvres visaient à les aider à faire face aux conséquences des changements climatiques. Bien que le financement de l'adaptation ait augmenté plus rapidement que le soutien à la réduction des émissions ces dernières années, plus des deux tiers des financements sont toujours alloués aux efforts de réduction de carbone, et 9% des financements ont été identifiés comme servant les deux objectifs (adaptation et atténuation). Or, les pays en développement demandent depuis longtemps que le financement de la lutte contre les changements climatiques soit réparti équitablement entre l'adaptation et l'atténuation.

À l'heure où les pays en développement voient leur dette s'alourdir en réponse à la crise de la COVID-19, la plupart des financements pour le climat continuent d'être octroyés sous forme de prêts - de l'argent que les nations vulnérables sont donc censées rembourser. Entre 2013 et 2018, la part des prêts dans le financement public du climat est passée de 52% à 74% selon l'OCDE, tandis que la part des subventions a diminué de 27% à 20%. Les investissements en actions ont légèrement augmenté, représentant 2% des finances publiques en 2018.

Oxfam, l'ONG internationale de lutte contre la pauvreté, a décrit le recours massif aux prêts comme un "scandale méconnu", notant qu'environ la moitié d'entre eux étaient des prêts non concessionnels. De plus, l'OCDE a indiqué qu'entre 2016 et 2018, près de 70 % de l'ensemble des financements climatiques est allé aux pays à revenu intermédiaire. Le groupe des pays les moins avancés a reçu 14% du financement total et les petits États insulaires en développement seulement 2%.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Mettre fin à la faim dans le monde d'ici 2030 coûterait 330 milliards de dollars

Mettre fin à la faim d'ici 2030 coûterait 330 milliards de dollars, selon une étude soutenue par le gouvernement allemand. Des groupes de recherche ont compilé des données provenant de 23 pays et ont constaté que les donateurs internationaux devraient ajouter 14 milliards de dollars par an à leurs dépenses en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au cours des dix prochaines années, soit plus du double de leur contribution actuelle. Les pays à faible et à moyen revenu devraient également contribuer à hauteur de 19 milliards de dollars supplémentaires par an.

La publication de l'étude a coïncidé avec des avertissements issus de l'indice mondial de la faim selon lesquels le monde a une "immense montagne" à gravir pour mettre fin à la faim, 11 pays affichant des niveaux "alarmants" de faim, et 40 autres pays des niveaux "graves".

Les recherches ont montré que les progrès technologiques devaient s'accompagner d'un soutien aux agriculteurs, en particulier aux femmes, qui souvent ne peuvent pas bénéficier de nouvelles techniques ou cultures susceptibles de rendre les récoltes plus fiables.

[Pour plus d'informations](#)

## Publication du rapport 2020 de l'AEI sur les Perspectives énergétiques mondiales

L'Agence Internationale de l'Energie a publié le 13 octobre 2020 son rapport annuel sur les Perspectives énergétiques mondiales. Nous reprenons ici les principales conclusions :

- La pandémie de la COVID-19 a causé plus de perturbations dans le secteur de l'énergie que tout autre événement de l'histoire récente, avec des impacts qui se feront ressentir pendant des années. Il est trop tôt pour dire si la crise actuelle représente un revers pour les efforts visant à mettre en place un système énergétique plus fiable et durable, ou un catalyseur qui accélèrera le rythme du changement. La pandémie est loin d'être terminée, de nombreuses incertitudes subsistent et des décisions cruciales en matière de politique énergétique doivent encore être prises.
- Selon le rapport, la demande mondiale d'énergie devrait baisser de 5% en 2020, les émissions de CO2 liées à l'énergie de 7% et les investissements dans l'énergie de 18%. Les impacts varient selon le type de combustible. Les baisses estimées de 8% de la demande de pétrole et de 7% de l'utilisation du charbon contrastent fortement avec une légère augmentation de la contribution des énergies renouvelables. La réduction de la demande de gaz naturel est d'environ 3%, tandis que la demande mondiale d'électricité devrait diminuer de 2%, ce qui est relativement modeste pour l'année.
- La demande mondiale d'énergie revient à son niveau d'avant la crise au début de 2023 dans le Scénario des « Politiques Déclarées » (scénario dans lequel la COVID-19 est progressivement maîtrisée en 2021 et l'économie mondiale revient aux niveaux d'avant la crise la même année), mais ce rebond est retardé jusqu'en 2025 en cas de pandémie prolongée et d'effondrement économique plus important (Scénario de « Reprise Retardée »).
- Avant la crise, on prévoyait que la demande d'énergie augmenterait de 12% entre 2019 et 2030. Au cours de cette période, la croissance est maintenant de 9% dans le Scénario des « Politiques Déclarées », et de seulement 4% dans le Scénario de « Reprise retardée ». La demande dans les économies avancées étant en baisse, toute l'augmentation provient des économies de marché émergentes et des économies en développement, l'Inde en tête.
- Inversant plusieurs années de progrès, l'analyse de l'AIE montre que le nombre de personnes sans accès à l'électricité en Afrique subsaharienne devrait augmenter en 2020. Environ 580 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'avaient pas accès à l'électricité en 2019, et une partie de l'élan derrière les efforts visant à améliorer cette situation a été perdu. Il est



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

particulièrement difficile de retrouver l'élan sur cette question dans le Scénario de « Reprise Retardée ». En outre, l'AIE estime qu'une augmentation des niveaux de pauvreté dans le monde en 2020 pourrait avoir rendu les services d'électricité de base inabordable pour plus de 100 millions de personnes qui disposaient déjà de connexions électriques, poussant ces ménages à se rabattre sur des sources d'énergie plus polluantes et inefficaces.

- Les énergies renouvelables connaissent une croissance rapide dans tous les scénarios, le solaire étant au centre de cette nouvelle constellation de technologies de production d'électricité. Dans le scénario des « Politiques Déclarées », les énergies renouvelables répondent à 80% de la croissance de la demande mondiale d'électricité jusqu'en 2030. L'hydroélectricité reste la plus importante source d'électricité renouvelable, mais le solaire est le principal moteur de croissance, car il établit de nouveaux records de déploiement chaque année après 2022, suivi par l'éolien terrestre et marin.

[Pour plus d'informations](#)

## Publication d'un guide pour l'intégration de la nature dans les Contributions Déterminées au niveau National

Nous reprenons ici les recommandations principales d'un guide publié en septembre 2019 portant sur l'intégration de la nature dans les CDN :

Les parties à l'Accord de Paris devraient utiliser les orientations relatives aux CDN fournies par le paquet de Katowice, qui regroupe les règles d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, pour envisager des mesures climatiques dans l'ensemble des secteurs.

Les parties devraient spécifiquement envisager les possibilités d'accroître leur ambition climatique par des solutions climatiques naturelles en actualisant ou en ajoutant des objectifs, des politiques et/ou des mesures détaillées, ou en améliorant les informations utilisées dans leur CDN. Pour rappel, les solutions climatiques naturelles sont des activités qui permettent d'atténuer les changements climatiques grâce à la nature et peuvent inclure des avantages liés à l'adaptation. Les "solutions climatiques naturelles" sont considérées dans le guide comme étant interchangeables avec des termes tels que solutions basées sur la nature, dans le secteur foncier, le secteur de l'agriculture, la sylviculture et des autres utilisations des terres, dans la mesure où ils font référence aux efforts d'atténuation associés à ces secteurs. Les solutions basées sur la nature donnent également de bons résultats en matière d'adaptation et de résilience, mais qui ne sont pas détaillées dans le guide.

Les parties peuvent intégrer les efforts existants liés aux solutions climatiques naturelles provenant d'autres engagements nationaux. Ces engagements en matière de conservation, de biodiversité, de développement durable, de restauration et autres peuvent être utilisés pour renforcer les informations fournies dans la CDN. Il est urgent que les pays fassent preuve d'une plus grande ambition pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que l'objectif ultime de la CCNUCC. L'action climatique issue de la nature, ou les solutions climatiques naturelles, y compris dans les forêts, l'agriculture, les prairies et les zones humides côtières, ont le potentiel de fournir plus d'un tiers des réductions mondiales des émissions de gaz à effet de serre, de garantir l'intégrité des écosystèmes et des services écosystémiques et de contribuer à l'adaptation. Actuellement, ces solutions climatiques naturelles sont sous-représentées dans les CDN existants.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Leçons tirées de 50 ans de politiques de développement durable aux Nations unies : le principe de précaution

Ses critiques qualifient le principe de précaution d'outil pour stopper le progrès, tandis que ses partisans considèrent qu'il est essentiel pour éviter de graves dommages à la santé publique et à l'environnement. Un article publié par l'Institut international du développement durable, en octobre 2020, a exploré les origines du principe de précaution, son impact sur le droit de l'environnement et sur la manière dont il façonne nos efforts pour répondre aux changements climatiques, à la perte de biodiversité, à la pollution et à la pauvreté mondiale.

Les décideurs ont appliqué le principe de précaution au début de l'année 2020 quand ils étudiaient les effets possibles de la COVID-19. Lorsque les autorités ont été informées de l'émergence de cette nouvelle souche de coronavirus, elles ne disposaient pas de suffisamment d'informations sur son impact. Il était difficile d'imaginer en janvier 2020 les effets que le virus aurait au niveau mondial. Cependant, il y avait suffisamment de données disponibles sur des virus similaires pour éclairer les décisions que les gouvernements devaient prendre. Les pays qui ont pris des mesures rapides et efficaces l'ont fait sans certitude scientifique, mais ont décidé d'endurer des mesures strictes et coûteuses - dans de nombreux cas, ils ont dû restreindre les libertés et les droits fondamentaux de leurs citoyens - pour éviter d'éventuelles conséquences horribles. Ils ont exercé le principe de précaution.

Wiener (2007) décrit le principe de précaution comme l'une des évolutions les plus importantes et peut-être les plus controversées du droit international moderne de l'environnement. Le principe est contenu dans de nombreux instruments internationaux. Bien que sa signification ne soit pas uniformément comprise, la définition contenue dans le principe 15 de la déclaration de Rio de 1992 est largement reconnue par les États et fournit des orientations pratiques pour le développement et l'application du droit international : « afin de protéger l'environnement, l'approche de précaution doit être largement appliquée par les États en fonction de leurs capacités. Lorsqu'il existe des menaces de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures rentables visant à prévenir la dégradation de l'environnement ».

La conférence de Stockholm pour l'Environnement en 1972 a été une étape importante pour la coordination des efforts entre les États en matière de protection de l'environnement. Elle a préparé le terrain pour l'inclusion de nombreux concepts qui sont maintenant largement reconnus dans le droit international de l'environnement. L'un de ces concepts est le principe de précaution, reconnu par les tribunaux et les législations nationales et internationales, mais dont la pleine compréhension et l'utilisation sont encore en cours d'élaboration, car il peut fonctionner à la fois comme un obstacle au développement et comme un outil de sauvegarde de l'environnement.

Le multilatéralisme a donné au monde d'excellents outils et de solutions pour le développement durable, mais ce système montre aujourd'hui la nécessité d'intégrer des points de vue nouveaux afin de parvenir à des décisions collectives urgentes. La pandémie de la COVID-19 a montré les fissures des systèmes nationaux et internationaux, et constitue un appel fort pour que les institutions soient mieux adaptées pour répondre aux défis mondiaux, en particulier le changement climatique et la dégradation des écosystèmes. Des principes bien pensés, comme le principe de précaution, sont des bases utiles pour l'avenir.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Au niveau national

### Financements climat au Maroc : un gap annuel de 60 MMDH à combler

Un webinaire intitulé « Panorama des financements climat au Maroc » a été organisé le mercredi 4 novembre par CDG Capital et l'Agence française de développement (AFD) où il a été souligné que le Maroc a un besoin annuel à combler de 60 MMDH d'investissements climatiques. En effet, le Maroc doit investir 74 MMDH pour le climat chaque année et seulement 14 MMDH sont investis en moyenne actuellement.

Les acteurs publics marocains génèrent en moyenne 5,6 MMDH d'investissements climatiques, soit 40% du montant global généré au Maroc. Et 74% des investissements du Royaume sont mobilisés directement ou indirectement par ces acteurs publics.

Le secteur privé contribue à hauteur de 60% de l'ensemble de ces investissements, en tenant compte de la commande publique. Toutefois, sans prendre en considération cette dernière, le taux baisse à 23%, ce qui prouve l'importance de la commande publique dans la mobilisation des investissements climatiques privés au Maroc.

Les bailleurs de fonds internationaux, quant à eux, contribuent avec 6 MMDH par an, soit près de 43% du montant global. À ce jour, 48 MMDH sont recensés et les secteurs de l'énergie et du transport ont attiré 90% de ces financements étrangers.

[Pour plus d'informations](#)

### Souss-Massa : réunion urgente sur la problématique du stress hydrique

Le bureau du Conseil de la région Souss-Massa a tenu une réunion urgente à distance le mercredi 7 octobre, dédiée à la discussion de la problématique du stress hydrique en présence du président du Conseil de la région Brahim Hafidi. La réunion a été marquée par la présentation de rapports de l'Agence du bassin hydraulique Souss-Massa et de l'Office régional de mise en valeur agricole sur la situation hydrique dans la région, depuis 2014, ainsi que les mesures entreprises pour faire face au manque de précipitations et à la baisse inquiétante du taux de remplissage de barrages.

Les membres ont mis en avant les mesures préventives visant à gérer la problématique de l'eau dans la région et permettre l'approvisionnement, en cette matière vitale, de la population locale et des secteurs économiques.

Les dispositions mises en œuvre à ce niveau ont été présentées, entre autres, l'équipement de 100.000 hectares en système d'irrigation localisée et l'installation de 30 stations météorologiques pour le pilotage de cette irrigation. Un SMS est envoyé chaque jour aux agriculteurs qui bénéficient de la couverture pour le pilotage de l'irrigation localisée. Il leur indique le taux d'évaporation qui permet à l'agriculteur, à travers une formule mathématique, d'estimer les besoins en eau des cultures équipées du système de goutte-à-goutte.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com).

## Beni Mellal-Khénifra : le manque d'eau inquiète

Après deux années de sécheresse, la problématique de l'eau est plus que jamais d'actualité dans différentes régions du Maroc, notamment à Beni Mellal-Khénifra, connue pourtant pour sa richesse en eau et en sites naturels. En effet, les ressources en eau du bassin hydraulique de l'Oum Er Rbia, qui alimentent la région, se font de plus en plus rares, en raison de plusieurs facteurs, dont les changements climatiques, la surexploitation, la sécheresse et la pollution.

La région Beni Mellal-Khénifra est irriguée par un cours d'eau principal qui est Oued Oum Er-Rbia et ses affluents. L'Oued Oum Er-Rbia s'alimente principalement du Moyen Atlas où les précipitations sont, en temps normal, importantes. Il a longtemps été connu pour être le cours d'eau le plus régulier du pays. Mais après deux années successives de sécheresse, sa situation se dégrade, et les barrages alimentés par ce fleuve commencent à se vider, ce qui représente un énorme risque pour l'une des principales régions agricoles du pays, tant sur le rendement, que sur les emplois. L'activité agricole constitue, à côté de l'élevage, la principale source d'emplois dans le milieu rural de la région

La région Beni Mellal-Khénifra compte 15 barrages. Les neuf principaux gérés par l'Agence du bassin hydraulique de l'Oum Er-Rbia disposaient, au 30 septembre 2020, d'une réserve totale de 809,8 Mm<sup>3</sup> sur une capacité totale de 4.943,8 Mm<sup>3</sup>, soit un taux de remplissage de 16,4%, selon les derniers chiffres publiés par l'Agence. Une année auparavant, ce chiffre était de 1.460,7 Mm<sup>3</sup> (un taux de remplissage de 29,5%), soit une régression de 13,1 points.

La réduction des réserves des barrages est principalement due à la sécheresse et à l'exploitation anarchique des ressources en eau et il faut noter que la qualité des ressources en eau souterraines continue à se dégrader.

[Pour plus d'informations](#)

## Hausse des prix des légumes à cause du retard des pluies

Une flambée des prix des légumes a été récemment enregistrée au Maroc. Elle vient peser encore plus sur un pouvoir d'achat lourdement impacté par les conséquences d'une double crise : la pandémie du Covid-19 et la sécheresse. Cette hausse des prix, causée par le retard des pluies, est observée à l'échelle nationale et au niveau des marchés de gros, les prix moyens ont doublé aussi. Parallèlement à cette hausse des prix et à la baisse de l'offre, la demande du citoyen a fortement chuté.

Si la pluie se fait rare encore cette année, la situation deviendra plus grave encore : les prix vont continuer à augmenter et le pouvoir d'achat du citoyen sera de plus en plus affaibli. Cela dit, malgré cette situation, l'approvisionnement du marché national reste suffisant pour le moment.

[Pour plus d'informations](#)

## Objectifs du développement durable : une vidéo retrace les avancées du Maroc

Le Programme national des Nations unies pour le développement (PNUD) au Maroc a partagé, sur Twitter, une vidéo représentant les progrès accomplis par le Royaume dans la mise en œuvre des Objectifs du développement durable.

Cette vidéo a été réalisée par le Haut-commissariat au plan et a été présentée lors de la participation du Royaume au forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF).

[Pour visualiser la vidéo](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com).

## Société d'Investissements Énergétiques : un projet d'efficacité énergétique pour les mosquées au Maroc

La Société d'ingénierie énergétique (SIE) a annoncé le mardi 13 octobre la conclusion d'une convention interministérielle en vue de réaliser des projets d'efficacité énergétique en faveur des mosquées du Royaume.

Cette convention repose sur l'utilisation de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables au profit des mosquées du Maroc à travers la concrétisation des mesures d'efficacité énergétique ainsi que, la maintenance des installations suivant le cadre des marchés concernés. Les projets devront assurer la réhabilitation des systèmes en place, l'amélioration de l'efficacité des équipements ainsi que le contrôle accru de la consommation de ces installations.

Sur le plan environnemental, ces projets participent à la réduction de la consommation d'électricité, et par conséquent à la diminution de la dépendance aux énergies fossiles comme à celle des émissions de gaz à effet de serre. Ces projets visent également le soutien des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'au développement des auto-entrepreneurs du secteur de l'efficacité énergétique. Ils contribuent aussi à la création d'emplois directs et indirects avec un transfert de savoir-faire.

[Pour plus d'informations](#)

## L'AMEE passe officiellement sous le giron du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique

Auparavant assurée par le ministère de l'Energie et des mines, la tutelle de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique a été transférée au ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique. Prévu par le décret 2-19-1085 relatif aux attributions du ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, suite au dernier remaniement ministériel, le décret portant sur le transfert de la tutelle de l'AMEE a été publié dans le dernier Bulletin officiel.

En plus de ses missions relatives à l'efficacité énergétique dans les secteurs de l'industrie, du transport, du bâtiment, etc., l'AMEE interviendra désormais dans le développement de la production propre, l'économie d'énergie et la mobilité durable, nous explique son directeur général, Saïd Mouline. L'Agence va également accompagner les efforts de décarbonisation des processus de production industrielle à l'aide des énergies renouvelables.

[Pour plus d'informations](#)

## L'ANRE tient son premier Conseil et approuve sa stratégie 2021-2025

Le Conseil de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) a tenu, mercredi 21 octobre à son siège à Rabat, sa 1<sup>ère</sup> réunion, consacrée à l'examen et l'approbation d'un ensemble de documents et de décisions, notamment la feuille de route stratégique pour la période 2021-2025.

À l'ouverture du Conseil, le président de l'ANRE, Abdellatif Bardach, a affirmé que le Maroc s'est résolument inscrit dans un processus de réorganisation, de modernisation et de libéralisation progressives du secteur de l'électricité. L'ANRE vient pour accompagner ce processus visant principalement à soutenir le développement économique et social du Royaume ainsi qu'à répondre durablement à ses besoins croissants en électricité.

Dans le cadre de la stratégie énergétique du Royaume, l'ANRE accompagne les mutations profondes que connaît le secteur des énergies renouvelables en vue d'accroître l'attractivité du secteur tout en contribuant au bon fonctionnement du marché d'électricité et de son ouverture progressive.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

En plus de l'accompagnement des opérateurs du marché de l'électricité et du contrôle et du suivi de son bon fonctionnement, l'ARNE a pour orientations prioritaires de créer les conditions d'une concurrence effective et d'améliorer la qualité et l'efficacité du réseau. L'autorité s'attèle également à contribuer à la sûreté des systèmes, à la sécurité d'approvisionnement, à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et à garantir l'efficacité de la régulation.

[Pour plus d'informations](#)

### Séance de travail royale dédiée à la stratégie des énergies renouvelables

Dans le cadre du suivi des grands chantiers et projets stratégiques, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagné du Prince héritier Moulay El Hassan, a présidé, le jeudi 22 octobre au palais royal de Rabat, une séance de travail dédiée à la stratégie des énergies renouvelables.

Au cours de cette séance, le Souverain a relevé un certain nombre de retards pris dans l'exécution de ce vaste projet et a attiré l'attention sur la nécessité de faire aboutir ce chantier stratégique dans les délais impartis et suivant les meilleures conditions, en agissant avec toute la rigueur requise.

"Le développement des énergies renouvelables occupe, dans le contexte actuel, un rôle central dans l'évolution de l'économie mondiale et de la transition énergétique, ce qui conforte la justesse des choix stratégiques opérés par le Royaume visant à donner à ces énergies une place majeure dans le mix énergétique national et à consacrer le rôle pionnier et reconnu qu'occupe aujourd'hui le Maroc dans ce domaine d'avenir", explique un communiqué du palais royal.

Ont assisté à cette réunion, le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, les conseillers du Roi Fouad Ali El Himma et Yassir Zenagui, le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit, le ministre de l'Économie et des finances Mohamed Benchaâboun, le ministre de l'Énergie et des mines Aziz Rebbah, la directrice générale de l'ONHYM Amina Benkhadra, le président du directoire de MASEN, Mustapha Bakkoury et le directeur général de l'ONEE Abderrahim El Hafidi.

[Pour plus d'informations](#)

### Barid Al-Maghrib commande 225 voitures électriques Citroën Ami

Fabriquée dans l'usine de Kénitra, la Citroën Ami, 100 % électrique, sera dédiée au réseau de distribution courrier-colis à travers le Maroc.

Le directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, Amin Benjelloun Touimi, a indiqué qu'il s'agissait de la première opération innovante de mise en service de 225 unités électriques (4 roues) spécialement conçues pour la distribution, par les facteurs, du courrier et des colis dans les agglomérations du royaume. À travers cette initiative, Barid Al-Maghrib s'engage, dans le cadre de son plan de développement durable, à concrétiser ses ambitions en matière de réduction de son empreinte environnementale pour une mobilité propre et durable, a-t-il ajouté.

[Pour plus d'informations](#)

### Élection de Casablanca Finance City Authority comme co-président du FC4S

Le Réseau international des centres financiers pour la durabilité (FC4S), initiative soutenue par les Nations unies, a élu deux nouveaux coprésidents, Jennifer Reynolds, présidente et directrice générale de Toronto Finance International (TFI) et Lamia Merzouki, directrice générale adjointe de Casablanca Finance City.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

Mme Merzouki est la directrice générale adjointe de Casablanca Finance City depuis son lancement en 2010. Elle a commencé sa carrière chez Arthur Andersen à Paris avant de retourner au Maroc où elle a été responsable de la stratégie et du financement des entreprises dans les entités des secteurs public et privé du groupe AKWA (l'un des plus grands conglomérats du Maroc) au ministère de l'agriculture ainsi que de la région du Souss Massa Draa. Mme Merzouki est coach exécutif, vice-présidente du réseau « Women Working For Change » et codirectrice du réseau Africa CEO Network.

"Je suis honorée que le Maroc représente le continent africain en tant que co-président du FC4S pour les deux prochaines années. J'espère que cela contribuera à accélérer la transition vers des formes de financement durables sur le continent, une transition qui est d'autant plus urgente compte tenu de l'impact de la pandémie de la COVID", a déclaré Mme Merzouki.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**